Délibération n° 2025.002

Séance du 11/03/2025 N° ordre : 01



Nombre de membres

- En exercice : 9 - Présents : 8 - Excusés : 1 - Votants : 9

dont 1 pouvoir

OBJET:

Installation d'un nouveau membre nommé au sein du conseil d'administration suite à démission

Certifiée exécutoire

Date de publication sur le site internet : 12/03/2025

Date de télétransmission en préfecture : 12/03/2025

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Saint-Pantaléon-de-Larche

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le onze mars deux mil vingt-cinq à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE (Corrèze) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Alain LAPACHERIE, Président. Date de convocation du Conseil d'Administration : 4 mars 2025

PRESENTS: Alain LAPACHERIE, Dominique BORDEROLLE, Élisabeth

DEJEAN, Sophie FAGLAIN, Marie-Odile MORIN, Nadine

FEUILLADE, Gisèle BARDE, Lydie FERNANDES.

EXCUSES: André CHASTAN (pouvoir donné à Dominique BORDE-

ROLLE).

SECRETAIRE: Élisabeth DEJEAN

Vu code de l'action sociale et des familles (CASF) et notamment les articles R.123-11 et R.123-12 ;

Vu la délibération n° 2020.009 du 9 juillet 2020 installant le conseil d'administration du CCAS ;

Vu le courrier du 28/01/2025, reçu en le 29/01/2025 de M. ESCLAFER Eric demandant sa démission au sein du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant qu'à réception de cette démission, le poste devient vacant ; Considérant que le remplacement devra se faire dans un délai de deux mois à compter de la vacance du siège ;

Considérant qu'il s'agit d'un membre nommé issu des Restos du Cœur; Considérant qu'il incombe au maire de désigner, par arrêté, un remplaçant issu d'une association similaire à celle dont était issu l'administrateur démissionnaire;

Considérant la proposition faite par le Secours Français Populaire ; Considérant que par arrêté n° 2025.014 du 21 février 2025, le maire a nommé Madame Gisèle BARDE, issue du Secours Français Populaire, au sein du conseil d'administration du CCAS ;

Le conseil d'administration du CCAS :

- PREND acte de la démission de Monsieur ESCLAFER Eric.
- PROCEDE à l'installation de Madame BARDE Gisèle en qualité d'administrateur.

Fait à Saint-Pantaléon-de-Larche, le 11 mars 2025,

Le Président,



Alain LAPACHERIE

Accusé de réception en préfecture 019-261922900-20250311-CCAS_DL2025_02-DE Date de télétransmission : 12/03/2025 Date de réception préfecture : 12/03/2025